

Baromètre des Services

L'analyse du GPS

"Le flot ne s'est pas tari mais il est plus faible" titrait, au mois d'avril 2018, l'édition du baromètre semestriel des services en commentant l'indicateur avancé de l'emploi. Notre édition d'octobre pourrait quant à elle reprendre cette métaphore aquatique et s'intituler "le flot ne s'est pas tari mais il est encore plus faible". En effet, au 3^{ème} trimestre 2018, en s'établissant à 0,15%, le taux de croissance de l'emploi devrait être à nouveau inférieur aux trimestres précédents s'établissant selon l'Insee à 0,31% au 2^{ème} trimestre 2018, 0,60% au 1^{er} trimestre 2018 et 0,68% au 4^{ème} trimestre 2017. Se confirme ainsi, mois après mois, le ralentissement enregistré depuis la fin de l'année 2017.

Il traduit un essoufflement continu du secteur des services. Un phénomène inquiétant qui devrait retenir l'attention des pouvoirs publics. Les services représentant année après année 80% des créations nettes d'emplois en France, il va de soi que l'économie stagne quand ils n'avancent plus ! Et cette tendance est d'autant plus frappante que la dynamique de croissance de l'emploi salarié dans les services français reste depuis 2010 inférieure à celle du Royaume Uni ou de l'Allemagne. Et même si l'écart se réduit, il illustre bien le fait que les économies des pays voisins continuent de mieux performer que celle de la France.

Par ailleurs, il faut noter le facteur aggravant que représente le ralentissement depuis le début de l'année 2018 de la création d'entreprises de services dans l'hexagone : la croissance des créations est passée de 1,4% par mois en 2017 à 0,8% par mois en 2018.

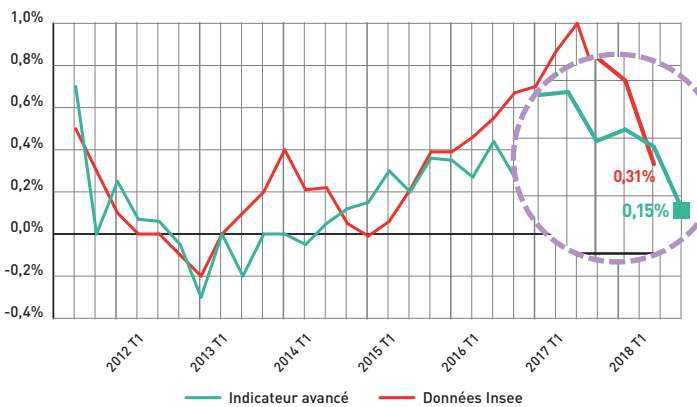
Enfin, l'indice de confiance des décideurs des services qui se redressait graduellement depuis 2013 s'est continuellement détérioré depuis le début de l'année. Pour expliquer ce climat de défiance, nous évoquions en avril la crainte d'un nouvel alourdissement du "paquetage" des entreprises, se référant à l'anticipation de diverses mesures préparées par le gouvernement et souvent en contradiction avec l'intérêt des entreprises de services : transformation du CICE en baisse de charges, taxation envisagée sur les fins de contrats, ... Certains de ces projets se sont concrétisés, d'autres demeurent à l'état de menace. D'autres encore sont apparus récemment, comme le report à octobre 2019 des allègements de charges supplémentaires pour les salaires autour du SMIC. A cela s'ajoute le sentiment d'une inégalité de traitement par rapport au secteur industriel bénéficiaire notamment d'un dispositif de surarmortissement dont les services seraient exclus.

Les services ne sont ni écoutés ni entendus. Leur confiance en l'avenir s'en ressent.

Considérant qu'ils représentent un levier majeur de la politique économique de notre pays, nos secteurs attendent une réelle prise en compte de leurs problématiques par l'exécutif et un portage politique à la hauteur des enjeux. Espérons que l'arrivée de nouveaux secrétaires d'Etat à Bercy permettra de répondre pleinement à cette ambition !

Taux de croissance trimestriel de l'emploi salarié des services (CVS/CJO) 3^e trimestre 2018

Indicateur avancé de l'emploi dans les services*



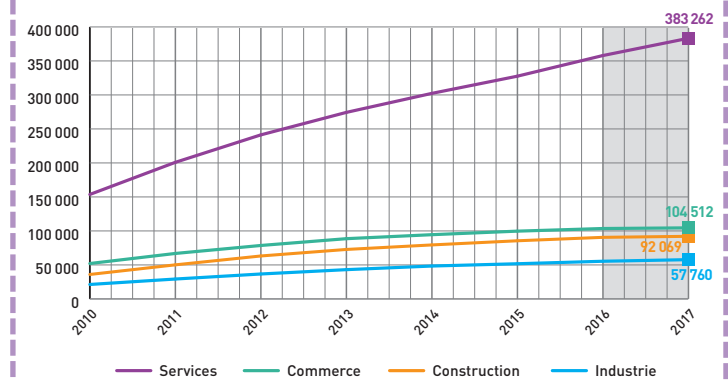
Source : Insee - Estimation G-CEC.
Champ : emploi salarié de branche, personne physique.

La croissance de l'emploi dans les services continue de s'essouffler. Au troisième trimestre 2018, elle devrait être à nouveau inférieure au trimestre précédent (+0,15% vs +0,37%).

* L'indicateur avancé de l'emploi dans les services est un indicateur exclusif, qui permet de disposer d'une estimation de l'emploi dans les services dès la fin du trimestre écoulé.

Nombre de microentrepreneurs économiquement actifs au 31 décembre

4^e trimestre 2017



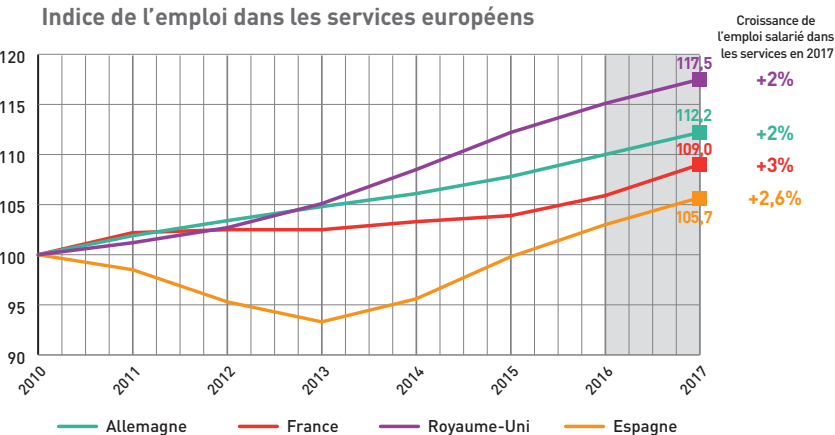
Source : Acoss.
Champ : stock de microentrepreneurs en fonction de leur activité principale, données sectorielles. Microentrepreneurs actifs déclarant un chiffre d'affaires positif.

Au 31 décembre 2017, il y avait 383 000 microentrepreneurs actifs dans les services, soit 60% du secteur marchand non agricole. Leur nombre a progressé de +7% en 2017 dans les services contre seulement +1,9% hors services.

Benchmark européen de l'évolution de l'emploi salarié dans les services 2017

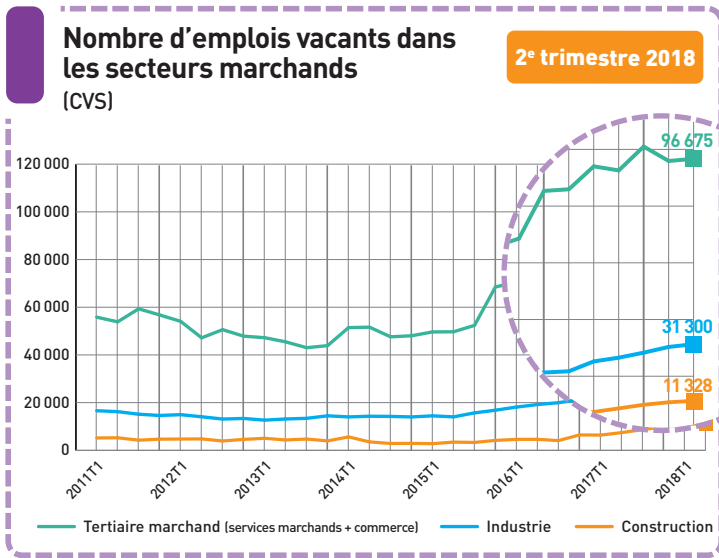
(CVS/CJO, 100=moyenne 2010)

Indice de l'emploi dans les services européens



Source : Eurostat, calculs G-CEC.
Champ : Emploi salarié de la branche Services, effectifs personnes physiques.

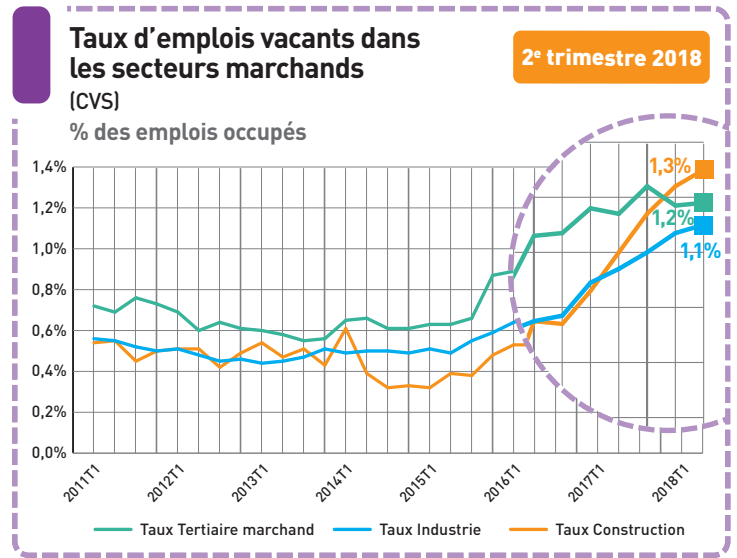
Depuis 2010, la croissance de l'emploi salarié des services français reste inférieure à celle du Royaume-Uni ou de l'Allemagne. Cependant, en 2017, l'écart se réduit puisque la France connaît la croissance la plus importante du panel (+3% vs 2,6% pour l'Espagne et +2% pour le Royaume-Uni et l'Allemagne).



Source : DARES.

Champ : secteur marchand, entreprises de 10 salariés ou plus, hors emplois intérimaires et stagiaires pour les emplois occupés.

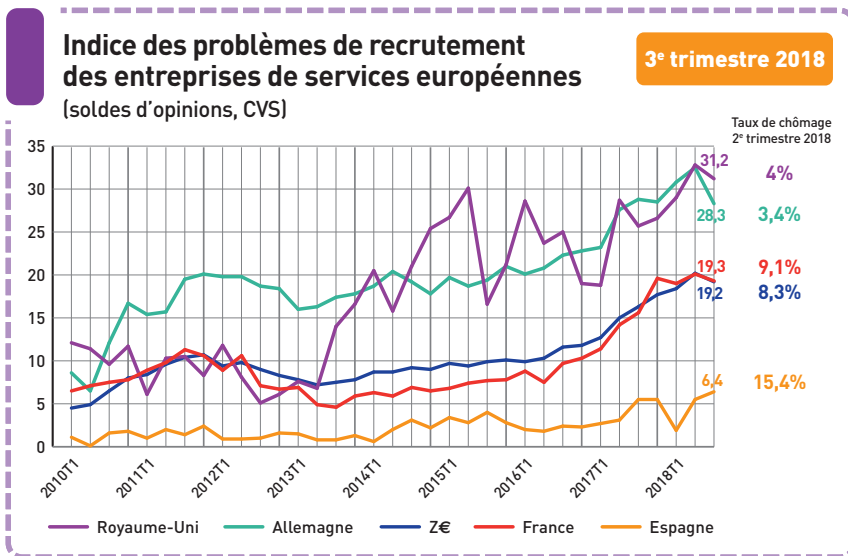
C'est dans le tertiaire, et principalement dans les services marchands, que le nombre d'emplois vacants est le plus important : le volume des emplois vacants a doublé en 3 ans entre le 2^{ème} trimestre 2015 et le 2^{ème} trimestre 2018.



Source : DARES.

Champ : secteur marchand, entreprises de 10 salariés ou plus, hors emplois intérimaires et stagiaires pour les emplois occupés.

Malgré l'accroissement des embauches dans le tertiaire marchand depuis 2016, le taux de vacance a poursuivi sa progression. En 2018, le taux de vacance est 50% plus élevé que la moyenne de long terme.



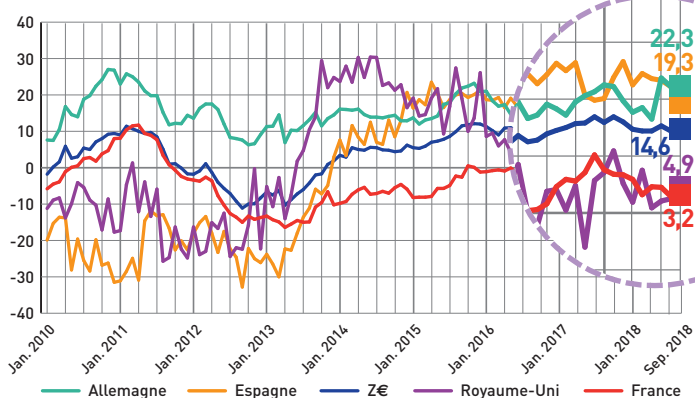
Source : Eurostat.

Champ : entreprises de Services. Question posée : "Quels sont les principaux facteurs qui limitent le développement de vos activités ?"

Depuis fin 2015, les entreprises françaises de services éprouvent des problèmes croissants de recrutement, dans un contexte de chômage massif. Pour les entreprises de services britanniques et allemandes, le manque de main d'œuvre est sensiblement plus important qu'ailleurs en Europe, mais les taux de chômage sont très inférieurs à celui de la France.

Indice de confiance des décideurs de services (soldes d'opinions, CVS)

Septembre 2018

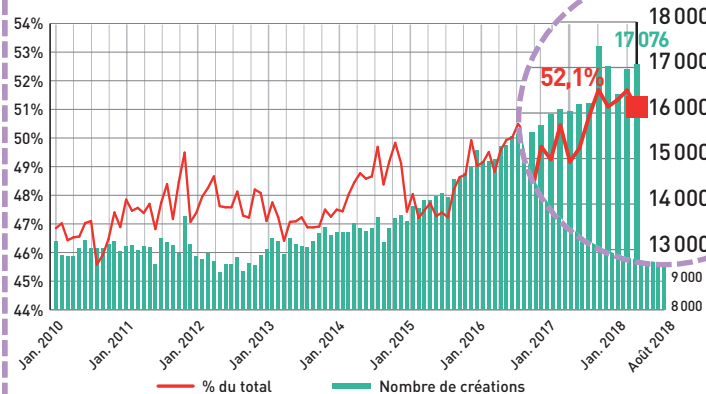


Source : Eurostat.
Champ : entreprises de services.

L'indice de confiance des décideurs de services, qui se redressait graduellement depuis 2013, se détériore continuellement depuis début 2018.

Créations mensuelles d'entreprises de services (hors microentrepreneurs, CVS)

Août 2018



Source : Insee.
Champ : créations d'entreprises hors microentrepreneurs.

La part des créations d'entreprises de services a progressé de 2 points en 2 ans et atteint désormais 52,1% du total. La croissance des créations est passée de 1,4% par mois en 2017 à 0,8% par mois en 2018.

Le **Baromètre économique des services** est le premier outil dédié à l'évaluation de l'activité des services marchands en France. Il présente **chaque semestre** la situation du secteur des services marchands (hors commerce) à travers des indicateurs économiques.

Glossaire

- **Branche (ou branche d'activité)** : une branche regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits ou rendent des services qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Au contraire, un secteur regroupe uniquement des entreprises classées selon leur activité principale.
- **CJO** : corrigé des jours ouvrés.
- **CVS** : corrigé des variations saisonnières.
- **Secteur** : un secteur regroupe des entreprises classées selon leur activité principale, au regard de la nomenclature d'activité économique considérée (code APE).
- **SMNA** : secteur marchand non agricole.

Nomenclature Insee-NACE des activités de services

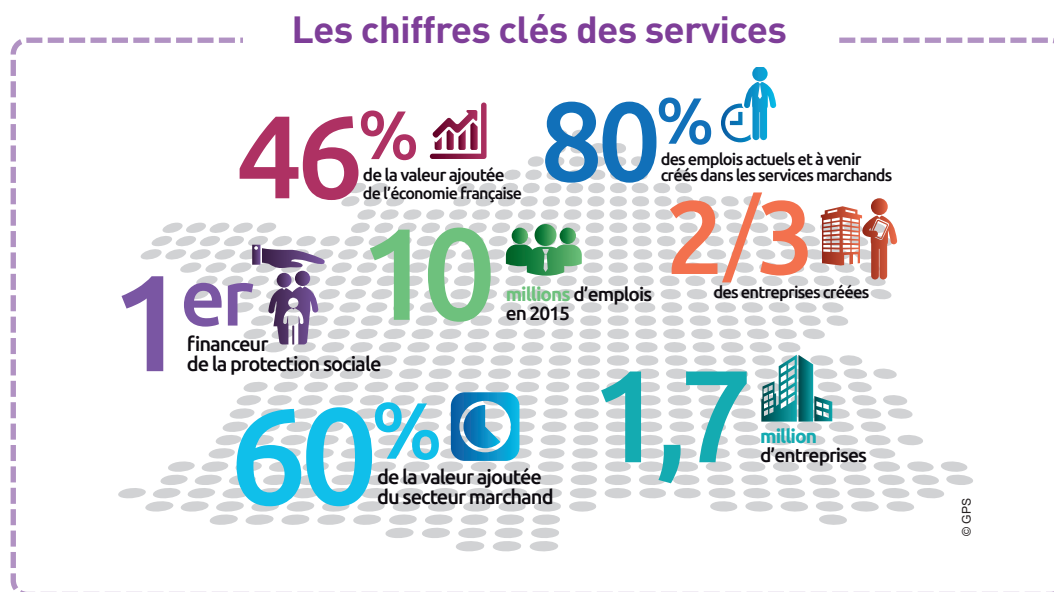
- **Activités financières** : banque, assurance, ...
- **Activités immobilières**
- **Arts, spectacles et activités créatives**
- **BtoB (services aux entreprises)** : activités juridiques, de conseil et d'ingénierie, recherche et développement, autres activités scientifiques et techniques, activités de services administratifs et de soutien (activités de location et location-bail, activités liées à l'emploi, activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes, enquêtes et sécurité, services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager, activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises).
- **Hébergement et restauration**
- **Information et communication** : édition et audiovisuel, télécommunications, activités informatiques.
- **Transport et entreposage**
- **Services à la personne** : ils sont enregistrés dans plusieurs catégories : autres services personnels ; arts, spectacles et activités récréatives ; activités marchandes de nettoyage des bâtiments et d'aménagement paysager ; secteurs non marchands de l'éducation, de la santé humaine et l'action sociale.
- **Autres activités de services** : activités des organisations associatives, réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques, autres services personnels.

Groupement des Professions de Services

Le Groupement des Professions de Services (GPS) est l'interprofession des services qui réunit, représente et défend les métiers des services. Il regroupe 27 fédérations de services et près de 20 entreprises. Le secteur des services représente plus de 10 millions d'emplois et 46% de la valeur ajoutée du pays.

Les services sont le moteur de la croissance et de l'emploi. Ils ont souhaité mieux s'organiser afin de prendre, dans la société civile, une place à la mesure de celle qu'ils occupent dans l'économie.

Ses thèmes d'action concernent en priorité la contribution du secteur des services à la croissance et à l'emploi, la formation, la valorisation des métiers de services, l'innovation, et la prise en compte des spécificités du secteur des services dans les politiques publiques.



Le GPS rassemble 4 groupes d'activités

Services aux entreprises	Conseil, formation, recrutement, services informatiques, ingénierie, transport, logistique, location de véhicules, travail temporaire, propreté, sécurité, communication, foires et salons, services prépayés, centres d'appels, poste, action commerciale, information d'entreprises.
Services financiers	Assurance, banque.
Services aux particuliers et aux personnes	Hôtellerie, restauration traditionnelle, restauration rapide, tourisme, services aux personnes.
Services aux collectivités	Services à l'énergie et pour l'environnement, distribution et assainissement de l'eau, collecte de déchets, services sur site, parkings, transports en commun, restauration collective.

Les adhérents du GPS

Les fédérations : AACC • FBF • FEDENE • FEP • FIGEC • FESP • FFA • FFF • FFP • FNLV • FP2E • GNC • Prism'Emploi • SIST • SNARR • SNPA • SNRC • SNRTC • SORAP • SP2C • SYNTEC Etudes et Conseil • Fédération SYNTEC • TLF • UMIH • UNIMEV • UNSPIC • USP

Les entreprises : Acadomia • Accenture • Accor Hotels • Adecco • Aftral • Atao • B&B Hôtels • Edenred • Elior • EY • JP Colonna • Klesia Assurances • Manpower • Mc Donald's • Phone Régie • Randstad • Sodexo • Synergie • Tourcom • Veolia

GPS

● ● ● GROUPEMENT
DES PROFESSIONS
DE SERVICES